



Baromètre mensuel

avril 2014

www.meurthe-et-moselle.gouv.fr

DONNÉES DÉPARTEMENTALES

Bilan de l'accidentologie par mois (provisoire)

	ACCIDENTS CORPORELS		PERSONNES DÉCÉDÉES à 30 jours		PERSONNES BLESSEES		DONT PERSONNES BLESSEES HOSPITALISÉES	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
JANVIER	53	44	2	3	64	59	18	19
FEVRIER	60	37	5	0	73	46	19	9
MARS	51	32	7	4	59	35	18	5
AVRIL	52	53	2	3	65	56	16	19
CUMUL	216	166	16	10	261	196	71	52

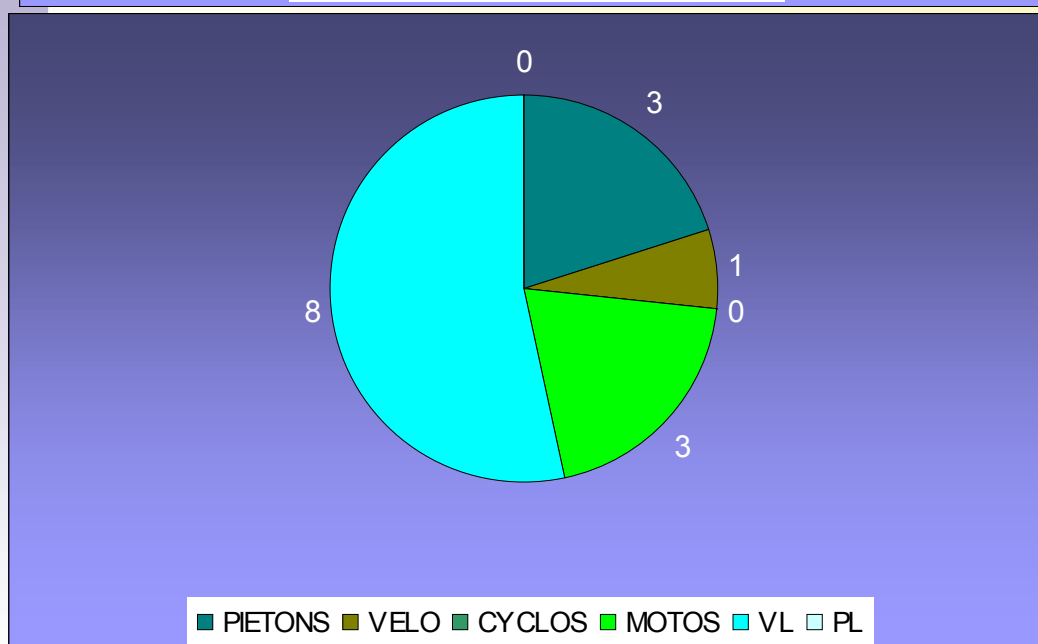
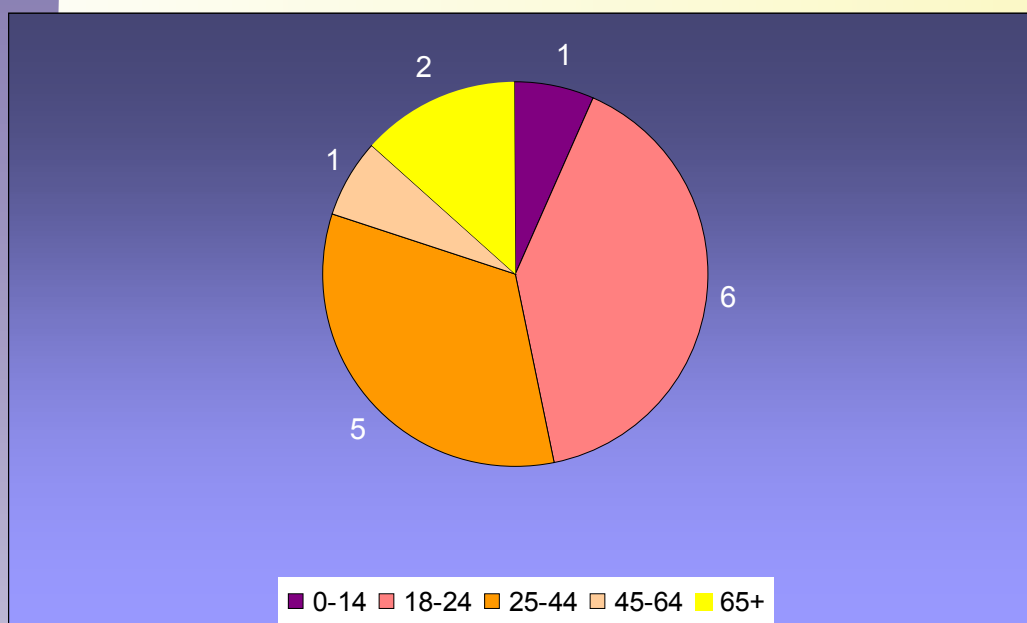
Sur les 4 premiers mois de l'année, on observe à l'échelle départementale la même tendance qu'à l'échelle nationale puisqu'on enregistre 16 personnes décédées, soit 6 de plus qu'en 2013.

- 58 % des accidents mortels se sont produits avec des VL et ont fait 11 personnes décédées sur 16.
- 16 % des accidents mortels se sont produits avec des deux-roues motorisés et ont fait 3 personnes décédées sur 16.
- 6 accidents concernent la tranche d'âge des 18/24.

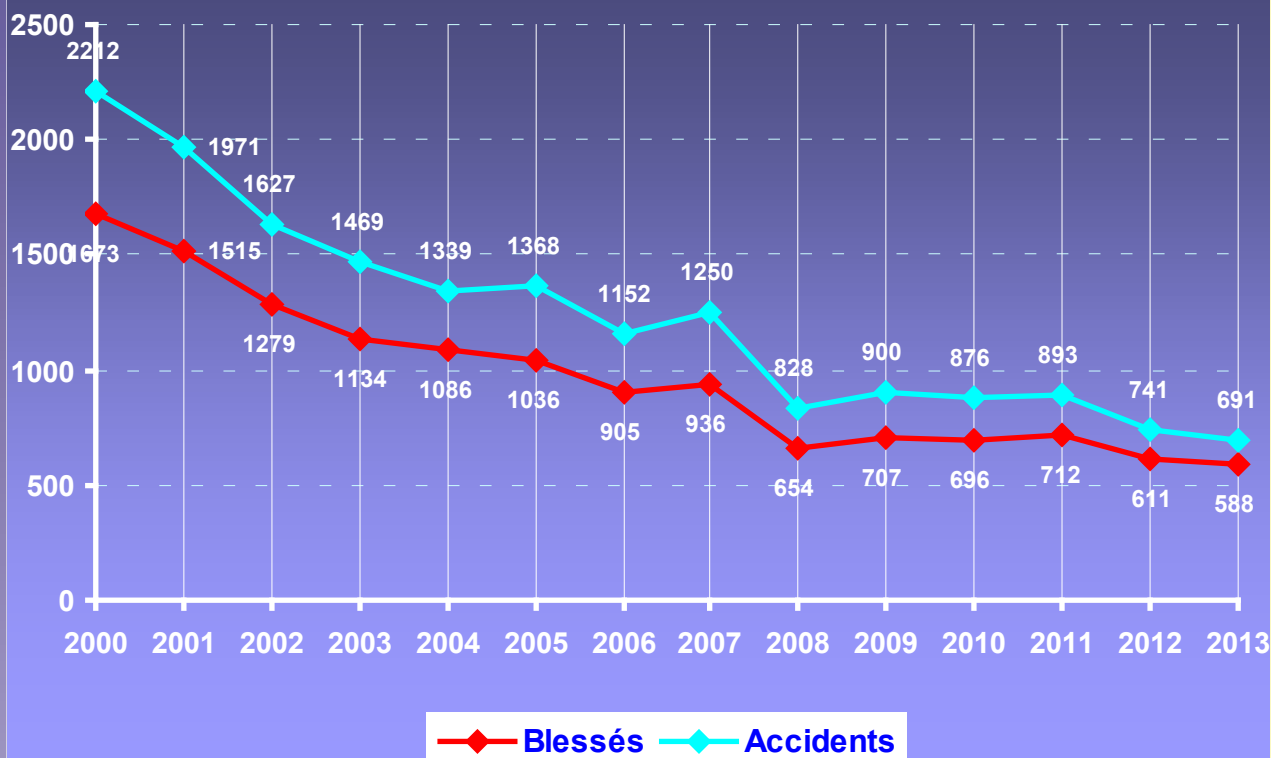
Les deux grands facteurs qui résultent de cette accidentologie sont le facteur vitesse pour 43% des victimes et le facteur alcool/stupéfiants pour 33% des victimes.

Personnes décédées par âge et catégorie

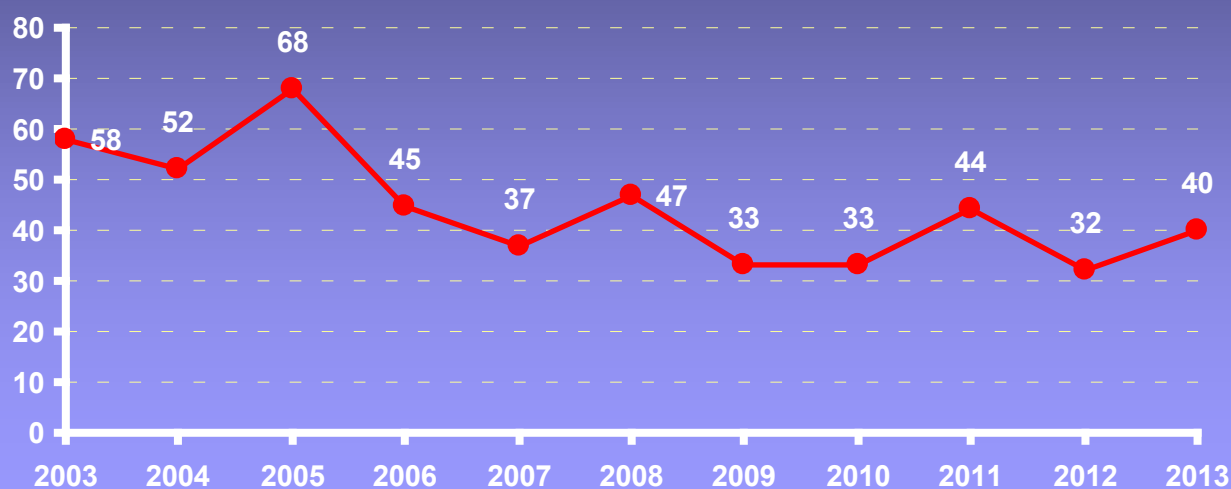
	TRANCHES D'AGES						TOTAL 2014	TOTAL FIN AVRIL 2013	TOTAL 2013
	0/14	15/17	18/24	25/44	45/64	65 et plus			
PIETONS			1	1		1	3	1	3
VELO	1						1	0	1
CYCLOMOTEURS							0	0	2
MOTOS			2	1			3	2	10
VL			3	3	1	1	8	7	22
PL							0	0	2
AUTRES		1					1	0	0
TOTAL 2013	1	1	6	5	1	2	16		
TOTAL FIN AVRIL 2013	0	0	3	4	2	1		10	
TOTAL 2013	1	0	9	14	11	5			40



EVOLUTION DES ACCIDENTS ET DES BLESSES



EVOLUTION DES PERSONNES DECEDEES



DONNÉES NATIONALES

	ACCIDENTS CORPORELS	PERSONNES DECEDEES à 30 jours	PERSONNES BLESSEES	PERSONNES BLESSEES HOSPITALISEES
Avril 2014 provisoire	4 744	255	5 900	2 159
Avril 2013 définitif	4 420	236	5 481	1 999
DIFFERENCE 2014/2013	324	19	419	160
EVOLUTION 2014/2013	7,3%	8,1%	7,6%	8,0%

> Consulter le bilan provisoire 2013 de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR).

DONNÉES RÉGIONALES

> Consulter en ligne le baromètre de la lorraine

ACTUALITÉS

24H de STAN* Nancy - 16 au 17 mai 2014



C'est en décembre 1966 que des élèves dynamiques de l'ENSAN, ancêtre de l'ENSAIA (École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires) se sont relayés durant 24 heures sur un vélo autour d'une Place Stanislas verglacée, au cœur de Nancy. Les 24 heures de Stanislas étaient nées et ont bien progressé.

Depuis, tous les deux ans, leurs successeurs renouvellent ce fantastique pari. Cette année, l'organisation a souhaité mettre en place une démarche de prévention dans le but de sensibiliser et de lutter contre les comportements à risques. A cet effet, la charte «Manifestations Étudiantes Responsables» a été signée. Dans le cadre de cette édition chaque école participant aux 24H de Stan* devait réaliser une affiche sur le thème de la prévention contre les comportements à risques et notamment ceux liés à l'alcool.

Concours d'affiches :

Les 37 écoles participant à la 23ème édition des 24H de Stan ont participé au concours en fournissant 1 ou plusieurs affiches. Ce sont au total 40 affiches qui ont été jugées. La qualité de la plupart des affiches présentées est remarquable et témoigne d'un réel investissement de la part des écoles.

Classement final :

1. L'IUT Nancy Charlemagne «Drogues et Alcool ne sont pas des carburants... Ils ne vous feront pas aller plus vite !»
2. Telecom Nancy «La bière va te chopper ! Conduire inconscient c'est gâcher l'événement»
3. Mines Nancy «Avec l'alcool, votre place est déjà réservée»



* avec l'aimable autorisation de l'Automobile Club de l'Ouest

Présentation du film «La Vie d'Après» au festival international Entr'2 Marches à Cannes

Le festival international Entr'2 Marches est un festival de courts-métrages autour du thème du handicap organisé au moment du Festival de Cannes au mois de mai. Cette année, il se déroulera du 19 au 23 mai et aura pour président M. Vianney Lebasque.

Ce festival est le premier à être organisé par des personnes en situation de handicap. Les courts-métrages sont sur le thème du handicap ou avec des acteurs en situation de handicap. Les courts-métrages doivent faire moins de 26 minutes et être sous-titrés au moins en français.

Présenté officiellement et en avant-première le lundi 1er juillet 2013 dans les grands salons de la préfecture de Meurthe-et-Moselle en présence de Raphaël Bartolt, préfet de Meurthe-et-Moselle et producteur du film «La Vie d'Après» va désormais concourir à Cannes dans le cadre du festival international Entr'2 Marches le 20 mai 2014. Il y sera présenté par Christian Caudaré, son réalisateur.

Dans ce film de 26 minutes cinq personnes accidentées de la route répondent aux questions des élèves du collège Jacques Callot de Neuves-Maisons sur leur nouvelle vie, celle d'après l'accident.

Pour plus d'information : ddt-ts-coordination-securite-routiere@meurthe-et-moselle.gouv.fr

« À moto ou en scooter, sans équipement complet, vous risquez d'y laisser votre peau »



la nouvelle campagne de la Sécurité routière s'adresse aux cyclomotoristes, aux scootéristes et aux motards pour les sensibiliser à la nécessité d'un équipement adapté et complet, y compris sur les courts trajets. Sachant que 7 conducteurs sur 10 d'un deux-roues motorisé reconnaissent être tombés au moins une fois de leur machine, la Sécurité routière propose un film pour imaginer sa peau en contact avec le bitume. Pour améliorer son équipement, une fenêtre interactive permet à chacun d'auto-évaluer son niveau de protection.

Bernard Cazeneuve : « Être sur la route, c'est être citoyen, on n'est pas seuls »



En déplacement au péage autoroutier de Fleury-en-Bière (77) le samedi 19 avril, Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, s'est fait présenter les équipements de contrôle de la vitesse mis en place à l'occasion du week-end Pascal, traditionnellement l'un des plus meurtriers sur les routes françaises. « Ces morts peuvent être évités, il peut y avoir zéro mort si on respecte les règles de sécurité » a déclaré le ministre. « Être sur la route, c'est être citoyen, on n'est pas seuls » a-t-il indiqué, ajoutant que la sécurité des déplacements est « une priorité du gouvernement ».

Alcool au volant : plus de 8 jeunes sur 10 choisissent un Sam avant de sortir



Selon la dernière enquête des associations Prévention routière et Assureurs prévention, publiée début avril, 84 % des conducteurs âgés entre 18 et 24 ans désignent systématiquement un Sam avant de sortir. Si choisir un conducteur qui ne boit pas pour leurs sorties est devenu un réflexe pour les jeunes, 60 % d'entre eux avouent cependant avoir déjà conduit après avoir bu de l'alcool et 33 % l'ont fait en ayant dépassé le seuil d'alcoolémie légal.

> Retrouver toutes les informations nationales sur www.securite-routiere.gouv.fr et sur

